

séduisante. Elle tournait curieusement la tête à droite et à gauche, comme si, elle aussi, eût cherché quelqu'un. Arrivée à vingt pas en avant, elle fit volte face, et, sous la lumière assourdie, tamisée par l'ombrelle blanche dont elle s'abritait, Étienne Miller tressaillit en reconnaissant les traits délicats et le pur ovale du visage qu'il avait tant admiré jadis.

C'était bien l'ancienne élève de la rue d'Aumale, et, dans cette toilette blanche, sous le jour moelleux du parasol de dentelle, elle semblait aussi jolie qu'autrefois. Pendant une brève minute, il eût l'illusion de sa jeunesse ressuscitée, et son cœur battit, comme lorsqu'il entra dans le salon gris, fleuri d'azalées. Il s'avança vers elle, salua et se nomma. La dame en blanc lui sourit, et lui tendit la main :

— Ainsi, dit-elle, vous m'avez reconnue ?

— Certainement, répliqua-t-il, et en même temps, il la regarda avec plus d'attention.

Ils se trouvaient justement au milieu d'une allée inondée de soleil. Sous la lumière plus crue, Étienne, alors, remarqua la taille amaigrie de la dame, les rides du cou apparaissant dans les interstices des savants enroulements du boa : les plis des tempes et des lèvres, les pommettes saillantes, les paupières rougies se laissant voir de près à travers la fleur de poudre d'un teint discrètement arrangé. La blancheur de cygne du costume et la fraîcheur d'un bouquet de violettes russes, passé dans la ceinture, accusaient encore par le contraste cette cruelle flétrissure des années, ce prompt évanouissement de la beauté de jadis.

— Elle est tout de même plus changée que je n'aurais cru ! songeait Étienne en son paradedans.

Il y eut entre eux un pénible moment de silence, pendant lequel la dame en blanc se livrait peut-être aux mêmes réflexions, au sujet de Miller ; puis le peintre offrit galamment le bras à son ancienne élève, et ils se promenèrent en tête-à-tête au bord des terrasses.

D'abord ils s'entretenaient de la fête et des hasards qui les avaient ramenés en présence. Elle lui expliqua comment elle avait changé de nom : son premier mari était mort, elle avait épousé un comte italien qui l'avait rendue fort malheureuse et dont elle s'était séparée. Elle était venue à Cannes pour sa poitrine et se trouvait à Nice accidentellement.

— Mais vous ? ajouta-t-elle, parlons de vous... J'ai suivi avec un vif intérêt tous vos pas en avant, et je suis fière d'avoir été une de vos élèves... Vous voilà un grand peintre et vous avez joliment marché depuis le temps de la rue d'Aumale !

— Oui, dit-il avec son sourire désabusé ; mais le temps aussi a marché pour moi, et je donnerais volontiers beaucoup de mes succès pour ravoir mes vingt-huit ans.

— Ah ! vous avez raison... Être jeune... C'est si beau, la jeunesse !... soupira-t-elle en jetant un regard d'envie sur le groupe des Russes et des Américaines qui jouaient au tennis.

— En un pays comme celui-ci, reprit-il, il faudrait être toujours jeune afin de ne point détonner dans le paysage... Regardez comme tout cela est admirable !...

D'un geste de peintre, il lui montrait les rondes collines de Saint-Philippe, de Carabacel et de Cimiers, avec leurs verdure semées de maisons peintes, puis le cirque des montagnes aux harmonieuses lignes grecques, aux exquises couleurs lilas, et la mer où, çà et là, des voiles blanches fuyaient sur le bleu foncé de l'eau. Le soleil, déjà plus bas, jetait sur ce paysage inoubliable la magie de sa lumière éternellement jeune. L'air était imprégné d'une senteur de jacinthe et d'œillets et, au milieu de leurs buissons de roses, les mandolinistes jouaient *Santa-Lucia*. — Un enivrement languissait peu à peu les deux promeneurs et un frisson de renouveau les secoua.

— Cet air ne vous rappelle-t-il rien ? demanda la comtesse, tandis que sur ses lèvres errait un sourire qui semblait revenir de très loin.

— Si fait, répliqua-t-il, il me rappelle une des plus délicieuses heures de mon jeune temps, un soir que vous m'aviez retenu à dîner après ma leçon. Votre mari nous avait quittés et nous étions restés seuls dans votre salon plein de fleurs.

Vous vous étiez mise au piano et vous me jouiez des mélodies populaires italiennes. A un certain moment, votre peigne mal assujéti, tomba. Vos magnifiques cheveux blonds se répandirent sur vos épaules, et je vois encore le geste charmant avec lequel votre main tordit et renoua ces beaux cheveux flottants... Vous n'en avez rien su, mais j'étais follement amoureux de vous, et j'ai été sur le point de vous le dire à genoux, ce soir-là...

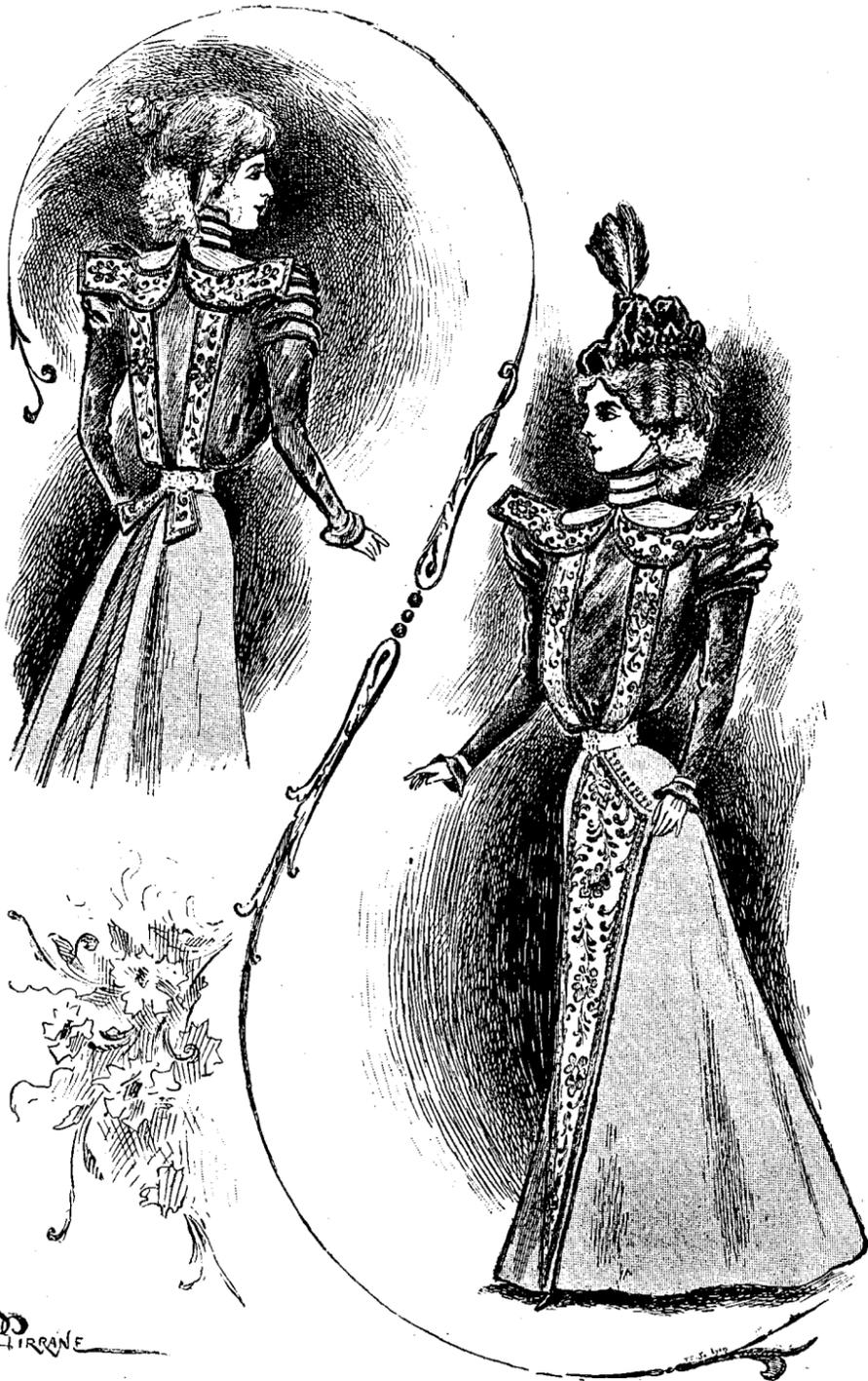
Un sourire enchanté glissa sur les lèvres et brilla dans les yeux de Julie :

— Confiance pour confiance, répartit-elle ; je m'étais fort bien aperçue que vous m'aimiez ; les femmes devinent très vite ces choses-là, et ce fameux soir, si vous aviez osé parler... je sentais, moi aussi, une tendresse de cœur qui m'entraînait doucement... Je puis bien vous l'avouer aujourd'hui que notre jeunesse est loin...

Une rougeur montait aux joues amaigries de la comtesse et mettait sur son visage un rajeunissement pareil à celui que certains coups de soleil de l'arrière-saison jettent sur les verdure automnales. Elle en était comme transfigurée, et Étienne la regardait avec des yeux éblouis.

Pendant quelques minutes, le parfum de l'amour d'autrefois le grisa comme nous grise l'odeur amollie et pourtant capiteuse d'un bouquet de violettes fanées. En même temps, le regret troublant des choses qui auraient pu être, qui n'ont pas été et qui ne seront peut-être plus jamais, lui vint tristement aux lèvres.

— Ah ! madame, murmura-t-il avec la gorge



THÉÂTRE DES CÉLESTINS : " Jalouse ". Robe portée par Mlle BIGNON. (Voir la Revue des Magasins.)  
CRÉATION DE LA PARISIENNE, 24, rue de la République, Lyon.

serrée, le cœur ne vieillit pas, la grâce est toujours jeune, et je sens bien, moi, que ma tendresse d'autrefois n'est pas morte !...

Pendant qu'il parlait, elle restait silencieuse, les yeux humides et perdus dans la direction de la mer bleue, où les voiles blanches fuyaient toujours. Elle interrompit soudain le peintre en lui posant sur le bras sa frêle main dégantée :

— Non, mon ami, reprit-elle en secouant la tête, non... A nos âges, on ne vit plus que de souvenirs. — Elle lui montra les jeunes gens, qui se renvoyaient les balles du tennis. — C'est à ceux-là seuls, soupira-t-elle, qu'il est permis de parler de l'amour et d'y croire... Ne gâtons pas la joie de cet après-midi et, maintenant que nous nous sommes dit tout ce que nous avions à nous dire, reconduisez-moi jusqu'à ma voiture... Il est temps que je rentre...

Il lui offrit le bras de nouveau. Sans se parler, ils traversèrent les salons qui se dépeuplaient déjà et, quand la voiture arriva devant les marches du perron, Julie se retourna vers Miller. Elle le regarda longuement, affectueusement, tandis qu'une petite toux crispait ses lèvres pâlies.

— Merci ! dit-elle, merci d'être venu... Je ne sais si nous nous reverrons...

Elle détacha les violettes de son corsage et les tendit à Étienne.

— Tenez, ajouta-t-elle, gardez ce bouquet en souvenir de moi...

Elle s'élança dans le landau dont un valet de pied ferma la portière, s'enfonça à demi dans l'ombre, et l'artiste immobile put distinguer encore la blanche figure qui lui envoyait à travers la glace, un lent et pensif signe de tête ; puis la voiture descendit rapidement la rampe de la colline.

Tandis qu'Étienne écoutait le bruit des roues sur le gravier, le soleil avait disparu et le crépuscule embrunissait les collines. La nuit tombait très vite et éteignait brutalement la féerie du paysage.

Le vent froid, presque glacé, qui se lève à Nice aussitôt après le soleil couché, soufflait sur la route obscure et soufflait aussi sur les dernières illusions du peintre. Il redescendit mélancoliquement vers la ville, après avoir glissé dans sa poitrine le bouquet de violettes fanées, dont le parfum amer semblait le symbole de cet amour rétrospectif, que sa jeunesse avait ignoré et qui, un moment, avait lui sur sa maturité sans pouvoir la réchauffer.

André Theuriot.

Deux frères ennemis vivaient dans le département de Maine-et-Loire. M. de la Boussinière aîné professait des opinions de chouan ; il était fort riche. M. de la Boussinière junior était un démocrate ; il avait dissipé en voyages, en aventures la majeure partie de son patrimoine. Tous deux étaient célibataires. L'aîné avait déclaré que pas un sou de sa fortune n'irait à son frère, et, de notoriété publique, il avait déposé un testament entre les mains de M<sup>e</sup> Guyard, notaire à Angers. Il meurt. M<sup>e</sup> Guyard produit un testament, fort succinct, léguant tous ses biens à son frère.

Grand émoi parmi les collatéraux, déposés d'une fortune qu'ils croyaient déjà tenir. M. de la Boussinière junior n'est pas moins surpris par une aubaine qu'il n'attendait pas. Le testament est attaqué. Trois experts de Paris, MM. Gobert, Belhomme et Viole, sont commis pour l'examiner. A l'unanimité, ils concluent à la validité du testament. Le tribunal envoie en possession M. de la Boussinière junior. Celui-ci achète une grande propriété en Bretagne, y fait des dépenses considérables, lorsque des lettres anonymes l'avertissent que le testament est faux. Il porte ces lettres au procureur de la République, qui ouvre une enquête. Le magistrat soupçonne le notaire Guyard d'être l'auteur d'un faux.

La police découvre que ce notaire, avant la production du testament, a fait des voyages à Paris et qu'il a eu des entrevues fréquentes avec un très habile autographe nommé Charpentier. Celui-ci est tout d'abord arrêté, puis interrogé. Il ne fait aucune difficulté de reconnaître qu'il a écrit le testament produit sur papier autographique, avec de l'encre autographique. Il montre une lettre du notaire déchargeant sa responsabilité et apporte au juge plusieurs exemplaires autographiés du faux testament, dont chaque mot avait été décalqué, sur l'ordre de Guyard, d'après l'écriture authentique du défunt. Une faible vraisemblance avait induit l'infortuné calligraphe à commettre ce faux par complaisance.

Charpentier fut acquitté, Guyard condamné, M. de la Boussinière junior déposé. Charpentier mourut des suites d'une maladie contractée pendant la prison préventive ; M. de la Boussinière mourut du chagrin d'être déposé, à la suite des embarras que lui avaient causés les dépenses faites en son nouveau domaine. Un des trois experts, M. Viole, mourut de la honte de n'avoir pas su distinguer l'encre autographique de l'encre ordinaire, un imprimé d'un manuscrit. Ses deux collègues sont encore experts assermentés près le tribunal de la Seine.

Une autre fois, un expert discute, devant M. le président Bérard des Glajeux, la similitude d'écriture entre un papier anonyme et des pièces de comparaison.

— L'écriture du billet, dit-il, ne ressemble en rien à celle des pièces de comparaison : mais, dans un angle du papier, il y a une annotation marginale au crayon. Celle-là, je l'atteste est bien de la main de l'accusé. Il n'y a aucun doute...

— Alors, dit le président, le faussaire, c'est moi. Je suis l'auteur de l'annotation marginale...

Il y a deux ans, l'ancienne maîtresse de M. D..., grand manufacturier du Nord, décédé, produit un testament en sa faveur, corroboré par toute une correspondance remontant à 1870, où de perpétuelles allusions étaient faites à l'enfant, au fils bien-aimé.

Trois experts de Paris concluent à la validité du testament et de la correspondance. Un quatrièm, qui joint aux connaissances graphologiques la science du chimiste et aussi une probité à toute épreuve, découvre que le papier de la correspondance est de fabrication postérieure aux dates des lettres, que l'encre qui a servi à écrire les documents est d'une marque inconnue en 1870. Malgré l'avis des trois premiers experts, la correspondance est reconnue fautive, le testament annulé, et on s'aperçoit, après coup, que le « fils bien-aimé » n'a jamais existé !

L'année dernière, à Châteauroux, un vicaire de la principale paroisse est soupçonné d'être l'auteur de lettres injurieuses et comminatoires à l'adresse du président du conseil de fabrique. L'expert commis par le tribunal reconnaît l'identité des écritures. Le vicaire fait procéder à une contre-expertise par trois fameux experts assermentés, toujours de Paris. Unaniment, ils attestent la dissemblance absolue des caractères. Armé de ce rapport si topique, le jeune ecclésiastique va trouver l'avocat de la partie adverse : « Ne plaidez pas, lui dit-il : j'ai pour moi trois experts de qualité supérieure. — Je plaiderai quand même, répond l'avocat. — Ah ! vous plaidez quand même ? Eh bien, vou-

## LES GRAPHOLOGUES

Les Français se chamaillent à propos d'une affaire qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne doivent pas connaître, parce que c'est un secret de police militaire. On s'agite dans les ténèbres.

Au milieu de ces discordes, on a parlé sans cesse des experts en écriture, autrement dits *graphologues*.

Les graphologues prétendent deux choses : 1° savoir reconnaître à des signes certains l'identité originelle des écritures les plus dissemblables ou la différence essentielle des écritures les plus dissemblables ; 2° savoir reconnaître par des signes également certains le tempérament, le caractère, le passé et l'avenir des hommes d'après quelques lignes de leur écriture.

Cette seconde prétention rangerait les graphologues dans la classe des astrologues, sorciers, chiromanciens, phrénologues, somnambules et autres exploiters de la crédulité populaire. Mais la première leur a fait attribuer la fonction de témoins assermentés et patentés, pour éclairer la justice dans ses recherches.

Quelle valeur convient-il d'attribuer aux conclusions de ces auxiliaires de la justice ?

On peut dire que l'expertise en écriture n'est tout à fait probante que si elle s'appuie sur des arguments matériels, comme la comparaison des encres, la composition des papiers, c'est-à-dire sur des faits qui sont étrangers au domaine spécial de la graphologie.

En voulez-vous la preuve ? Il faudrait écrire un volume pour réunir la collection des bévues commises par certains experts en écriture.

Je me contenterai de quelques exemples choisis entre mille.

Le plus célèbre, le plus classique, c'est l'affaire de la Boussinière, qui a eu son dénouement à la cour d'assises de Paris en 1892.